



Problème avec collaboratrices non salariées

Par **maelalba**, le **21/07/2007** à **02:41**

Bonjour,

Je suis infirmière libérale en congé parental. Je suis associée en SCM à 50/50 avec ma collègue qui a pris sa retraite.

Nous comptions céder nos parts à nos remplaçantes sous contrat de collaboration mais celles ci refusent la somme qu'elles avaient accepté oralement. Leurs contrats sont désormais terminés mais elles refusent de signer les avenants de prolongation sous prétexte de l'hypothétique vente. De plus elles ne règlent plus les sommes décidées sur les contrats pour les frais de fonctionnement. Que puis je faire?

Je n'envisage d'ailleurs plus de vendre ds ces conditions, comment me retourner contre elles alors qu'elles ne sont plus sous contrat et continuent à s'occuper de mes patients...

merci d'avance